



NOTE D'INFORMATION

n° 26.23 – Juin 2026



Ministère de l'Éducation nationale

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Steve Nunes DEPP-B2, Marie Mahoux et Nathalie Marin, DEPP-B6

Anais Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol,

Marguerite Garnero, Marina Hick, Laurent Korchia,

Aurélie Lacroix, Audrey Leger, Aïcha M'Bafoumou,

Vincent Paillet, Jean-Fabrice Stachowiak,

Élodie Vezon Persem, DEPP-B

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

Test de positionnement de première année de CAP 2025 : 10 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes

- En septembre 2025, 53 000 élèves en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sous statut scolaire ont passé un test de positionnement. Ce test permet aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». En première année de CAP, 18,8 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en « littératie » et 21,4 % ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en « numératie ». Trois quarts des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en compréhension de l'oral. En 2025, la moitié des élèves ayant participé au test de fluence présentent une vitesse de lecture satisfaisante. En croisant les résultats des élèves dans les deux domaines, « littératie » et « numératie », 31,1 % des élèves sont en difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit : 11,2 % rencontrent des difficultés uniquement en résolution de problèmes, 9,6 % uniquement en compréhension de l'écrit et 10,3 % dans les deux domaines. Les filles présentent de meilleurs résultats en « littératie » que les garçons. C'est l'inverse en « numératie ». Les élèves dont la formation relève d'une spécialité des services présentent moins de difficultés en « littératie ».

► En septembre 2025, 53 000 élèves en première année de CAP sous statut scolaire ont passé un test de positionnement standardisé sur support numérique dans 1 600 établissements publics et privés sous contrat. L'objectif de ce test de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». La « littératie » est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». La « numératie » est définie comme « la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel ».

Cette évaluation, dissociée des programmes d'enseignement, vise à évaluer les compétences fondamentales en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes et à diagnostiquer les besoins des élèves en grande difficulté. Le test

de « littératie » est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral, de la fluence de lecture à voix haute, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique, ainsi que de la compréhension syntaxico-sémantique. Le test de « numératie » couvre, quant à lui, les domaines des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité (voir méthodologie en ligne).

En première année de CAP, 18,8 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en littératie

Pour évaluer leurs compétences liées à la « littératie », les élèves ont tout d'abord passé un test en compréhension de l'écrit composé de dix-huit questions (neuf sur un support textuel et neuf sur un support documentaire). En deuxième partie d'épreuve, afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, les élèves ont été orientés vers deux tests complémentaires différents selon leurs performances en compréhension de l'écrit :

- les élèves ayant répondu correctement à seize questions ou plus sur les dix-huit, soit 35,8 % d'entre eux, ont été orientés vers le test de compréhension de l'écrit proposé en début de seconde professionnelle pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise ;
- les élèves ayant répondu correctement à moins de seize questions, soit 64,2 % d'entre eux, ont été orientés vers des exercices complémentaires de maîtrise de la langue pour identifier les causes précises des difficultés en lecture (voir figure 1.3 en ligne). Il s'agit d'exercices de discrimination graphophonologique évaluant la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. Des exercices de connaissance lexicale visant à évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical de l'élève sont également proposés. Enfin, un exercice de compréhension syntaxico-sémantique évalue la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée aux variations de certaines classes de mots, à une structure syntaxique particulière, ou encore au sens d'un mot-outil.

1 Répartition des profils d'élèves en littératie selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Niveau social des élèves de la voie professionnelle de l'établissement					Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Groupe d'IPS 5	Groupe d'IPS 4	Groupe d'IPS 3	Groupe d'IPS 2	Groupe d'IPS 1	Production	Services
5. Compréhension satisfaisante	19,8	23,6	17,4	30,5	17,8	33,2	24,1	19,6	15,9	12,1	18,1	21,6
4. Compréhension fragile	17,7	17,9	17,6	22,7	16,8	22,2	19,2	18,1	16,6	14,6	16,5	19,1
3. Compréhension élémentaire	15,0	15,6	14,7	16,2	14,8	16,2	15,9	15,5	15,0	13,5	14,2	16,0
2. Compréhension élémentaire à consolider	28,6	28,4	28,7	21,8	30,0	19,8	26,5	29,3	31,3	32,9	29,1	28,3
2b. avec besoin de consolidation dans une compétence de base	17,5	17,4	17,5	14,0	18,2	12,7	16,8	18,9	18,6	19,0	17,6	17,6
2a. avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	11,1	11,0	11,2	7,8	11,8	7,1	9,7	10,4	12,7	13,9	11,5	10,7
1. Maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	18,8	14,6	21,5	8,8	20,7	8,6	14,4	17,5	21,3	26,9	22,1	14,8
1b. avec ou sans besoin de consolidation dans une compétence de base	5,9	4,7	6,7	3,3	6,4	3,3	5,0	6,0	6,8	7,3	6,5	5,2
1a. avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	12,9	9,9	14,8	5,5	14,3	5,3	9,4	11,5	14,5	19,6	15,6	9,6

Lecture : en 2025, 19,8 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 5 avec une compréhension satisfaisante en littératie.

Note : en raison des arrondis, la somme des proportions des profils peut ne pas être égale à 100 %.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.23. DEPP

En prenant en compte l'ensemble des élèves de première année de CAP, cinq profils d'élèves en « littératie » se distinguent :

– **Profil 5 (19,8 %) :** ces élèves présentent une compréhension satisfaisante. Ils sont capables de comprendre les supports de « littératie » proposés lors du test de compréhension de l'écrit commun et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle. L'écart est important entre les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat et ceux du secteur public (12,7 points en faveur du privé sous contrat). Ces constats doivent être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. Par ailleurs, la proportion de filles dans ce groupe le plus performant est supérieure de 6,2 points à celle des garçons (23,6 % contre 17,4 %).

– **Profil 4 (17,7 %) :** ces élèves présentent une compréhension fragile. Ils sont capables de comprendre les supports de « littératie » proposés lors du test commun, mais leurs réponses au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle laissent apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation.

– **Profil 3 (15,0 %) :** ces élèves présentent une compréhension élémentaire. Ils réussissent neuf à quinze questions du test commun et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les trois exercices complémentaires.

– **Profil 2 (28,6 %) :** ces élèves ont une compréhension élémentaire à consolider. Ils réussissent neuf à quinze questions du test commun, mais rencontrent des difficultés importantes dans au moins un exercice complémentaire.

– **Profil 1 (18,8 %) :** ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées. Sur les dix-huit questions du test commun, ils en réussissent moins de la moitié. Une partie d'entre eux présentent une maîtrise correcte

dans au moins deux des trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) tandis que les autres maîtrisent au plus un exercice (profil 1a). Les garçons sont plus nombreux dans le profil 1 que les filles (21,5 %, contre 14,6 %), de même que les élèves du secteur public (20,7 %, contre 8,8 % parmi ceux qui entrent dans le secteur privé sous contrat). Ces constats doivent être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. En effet, les proportions d'élèves correspondant à ce profil varient selon la structure sociale des établissements : elles s'échelonnent de 8,6 % des élèves dans les 20 % d'établissements les plus favorisés à 26,9 % dans les 20 % d'établissements les moins favorisés. Le secteur de la production compte 22,1 % d'élèves dans le profil 1, contre 14,8 % dans le secteur des services ; cependant, ces résultats sont à mettre en regard de la composition selon le sexe dans les secteurs (79,0 % des élèves dont la spécialité relève de la production sont des garçons) ↘ **figure 1 (et voir figure 5.2 en ligne).**

En compréhension de l'oral, 76,3 % des élèves ont le niveau de maîtrise attendu

Au niveau national, en début d'année scolaire 2025-2026, 76,3 % des élèves de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de compréhension de l'oral. Sur un test composé de dix questions, ils en réussissent au moins quatre (voir figure 1.4 en ligne). Comme en compréhension de l'écrit, les filles atteignent plus souvent le niveau de maîtrise attendu que les garçons (81,4 %, contre 72,9 %) et les élèves relevant du secteur privé sous contrat atteignent plus fréquemment ce niveau de maîtrise que les autres élèves (83,7 %, contre 74,8 %). Les disparités de maîtrise sont

très marquées selon la structure sociale de l'établissement : 69,8 % d'élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les moins favorisés, contre 85,5 % dans les 20 % des établissements les plus favorisés.

En numératie, huit élèves sur dix présentent une maîtrise totale ou partielle

Pour évaluer leurs compétences liées à la « numératie », les élèves ont d'abord passé un test en résolution de problèmes composé de vingt-six questions. En deuxième partie d'épreuve, afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, les élèves ont été orientés vers deux tests complémentaires différents selon leurs performances en résolution de problèmes :

- les élèves ayant répondu correctement à dix-neuf questions ou plus sur les vingt-six, soit 37,8 % d'entre eux, ont été orientés vers le test d'automatismes proposé en début de seconde professionnelle pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise ;
- les élèves ayant répondu correctement à moins de dix-neuf questions, soit 62,2 % d'entre eux, ont été orientés vers des exercices complémentaires d'automatismes de calcul afin d'affiner le diagnostic apporté par la partie résolution de problèmes (voir figure 2.3 en ligne).

La maîtrise de ces automatismes par les élèves est en effet fondamentale pour aborder, sereinement et dans le temps limité du test, les tâches plus complexes proposées en résolution de problèmes. Il s'agit d'exercices portant sur les automatismes de calcul fondamentaux en soustractions, multiplications, comparaisons de nombres et pourcentages.

2 Répartition des profils d'élèves en numératie selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Niveau social des élèves de la voie professionnelle de l'établissement					Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Groupe d'IPS 5	Groupe d'IPS 4	Groupe d'IPS 3	Groupe d'IPS 2	Groupe d'IPS 1	Production	Services
5. Compréhension satisfaisante	8,8	7,0	10,0	15,1	7,6	17,6	12,2	8,9	5,8	3,6	9,7	7,6
4. Compréhension fragile	29,1	23,6	32,6	36,3	27,7	36,6	33,0	30,4	27,0	22,9	30,0	28,0
3. Compréhension élémentaire	23,8	24,8	23,1	22,1	24,1	21,0	22,3	24,8	25,4	24,4	22,7	25,0
2. Compréhension élémentaire à consolider	17,0	20,2	15,0	13,7	17,7	12,9	15,9	16,7	18,6	19,0	16,3	18,1
2b. avec besoin de consolidation dans une compétence de base	12,8	14,9	11,4	10,6	13,2	9,8	12,1	12,6	13,8	14,2	12,1	13,7
2a. avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	4,2	5,3	3,6	3,1	4,5	3,1	3,8	4,1	4,8	4,8	4,2	4,4
1. Maîtrise insuffisante des compétences élémentaires	21,4	24,5	19,3	12,8	22,9	12,0	16,5	19,2	23,1	30,0	21,5	21,3
1c. sans besoin de consolidation dans une compétence de base	6,2	7,1	5,6	4,1	6,5	4,2	5,1	5,6	6,9	7,9	6,0	6,5
1b. avec besoin de consolidation dans une compétence de base	8,8	10,1	7,9	5,2	9,5	4,5	6,7	7,8	9,9	12,5	8,8	8,8
1a. avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	6,4	7,3	5,8	3,5	6,9	3,3	4,7	5,8	6,3	9,6	6,7	6,0

Lecture : en 2025, 8,8 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 5 avec une compréhension satisfaisante en numératie.

Note : en raison des arrondis, la somme des proportions des profils peut ne pas être égale à 100 %.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.23. DEPP

En prenant en compte l'ensemble des élèves de première année de CAP, cinq profils d'élèves en « numératie » se distinguent :

– **Profil 5 (8,8 %)** : ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de « numératie » proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle. L'écart est important entre les élèves inscrits dans le secteur privé sous contrat et ceux du secteur public (7,5 points en faveur du privé sous contrat). Ces constats doivent être mis en regard du profil social très différent des élèves accueillis dans ces deux secteurs. Par ailleurs, la proportion de filles à présenter ce profil est inférieure de 3,0 points à celle des garçons (7,0 % contre 10,0 %). Le secteur de la production compte 9,7 % d'élèves dans le profil 5, contre 7,6 % dans le secteur des services.

– **Profil 4 (29,1 %)** : ces élèves présentent une compréhension fragile. Ils sont capables de résoudre les problèmes de « numératie » proposés ; le test de seconde professionnelle fait néanmoins apparaître des fragilités et des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques. Les élèves du secteur privé sous contrat sont plus nombreux en proportion que ceux du secteur public, comme pour le profil 5 (8,6 points de plus dans le privé sous contrat). Les garçons y sont proportionnellement plus nombreux que les filles, avec un écart de 9,0 points de pourcentage.

– **Profil 3 (23,8 %)** : ces élèves présentent une compréhension élémentaire. Ils sont capables de résoudre douze à dix-huit problèmes de « numératie » sur vingt-six proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les trois exercices complémentaires d'automatismes de calcul fondamentaux.

– **Profil 2 (17,0 %)** : ces élèves ont une compréhension élémentaire à consolider. Ils sont capables de résoudre douze à dix-huit

problèmes de « numératie » sur les vingt-six proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices complémentaires sur trois proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).

– **Profil 1 (21,4 %)** : ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique, car les compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées. Ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a). Les filles sont davantage à présenter ces difficultés (24,5 % contre 19,3 % des garçons), de même que les élèves inscrits dans le secteur public par rapport au privé (respectivement 22,9 % et 12,8 %). La répartition de ce profil est très marquée selon la structure sociale de l'établissement : 12,0 % d'élèves présentent ce profil dans les 20 % des établissements les plus favorisés, contre 30,0 % pour les 20 % des établissements les moins favorisés [figure 2](#).

La moitié des élèves ayant passé le test de fluence présentent une vitesse de lecture atteignant ou dépassant les attendus de fin de CM2

Un test de fluence de lecture est proposé à l'ensemble des élèves entrant en première année de CAP auquel 56,8 % d'entre eux ont participé. En 2025, la moitié des élèves ayant passé le test de fluence atteignent l'objectif fixé par les attendus de fin de CM2 de 120 mots ou plus lus correctement en une minute (51,4 %) [figure 3](#). Dans ce domaine, comme plus généralement dans les résultats en français, les filles réussissent davantage que les garçons : 54,5 % des filles atteignent l'objectif de 120 mots ou plus, contre 49,4 % des garçons. Les résultats diffèrent, ici aussi, selon le secteur de scolarisation : 66,9 % des élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat atteignent le seuil de 120 mots, contre 49,0 % dans le

3 Répartition dans les groupes de maîtrise en fluence (en %)



Lecture : en 2025, 51,4 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise correcte en fluence (120 mots ou plus lus en 1 min).

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.23. DEPP

4 Répartition des élèves selon les difficultés en compréhension de l'écrit et résolution de problèmes selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Niveau social des élèves de la voie professionnelle de l'établissement					Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Groupe d'IPS 5	Groupe d'IPS 4	Groupe d'IPS 3	Groupe d'IPS 2	Groupe d'IPS 1	Production	Services
Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	10,3	9,3	10,9	4,2	11,5	4,0	7,1	8,9	11,6	16,2	11,9	8,4
Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	9,6	6,0	12,0	5,0	10,6	5,2	8,2	9,7	11,4	11,9	11,8	7,1
Grande difficulté en résolution de problèmes seulement	11,1	15,3	8,5	8,6	11,6	8,1	9,2	10,3	12,0	14,2	9,7	12,9
Grande difficulté dans aucun des deux tests spécifiques	68,9	69,3	68,7	82,1	66,3	82,7	75,5	71,0	65,0	57,7	66,7	71,6

Lecture : en 2025, 10,3 % des élèves de première année de CAP ont des difficultés en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

Note : en raison des arrondis, la somme des proportions des profils peut ne pas être égale à 100 %.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2025.

Réf. : Note d'Information, n° 26.23. DEPP

secteur public. Les élèves scolarisés dans les spécialités des services sont plus nombreux à atteindre ce seuil que ceux des spécialités de la production (8,6 points d'écart).

À la rentrée 2025, 31,1 % des élèves en première année de CAP sont en grande difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit

Au niveau national, 31,1 % des élèves de première année de CAP sont en difficulté dans au moins un des deux tests spécifiques (résolution de problèmes et compréhension de l'écrit). Parmi eux, 11,1 % rencontrent des difficultés uniquement en résolution

de problèmes, 9,6 % uniquement en compréhension de l'écrit et 10,3 % dans les deux domaines **figure 4**.

Les garçons sont plus nombreux en proportion que les filles à être en difficulté en compréhension de l'écrit seulement (12,0 %, contre 6,0 % pour les filles) et moins nombreux en résolution de problèmes seulement (8,5 %, contre 15,3 % pour les filles). Ils sont plus nombreux à présenter des difficultés dans les deux tests spécifiques (10,9 % des garçons, contre 9,3 % des filles). Concernant les secteurs de formation, 33,4 % des élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production ont de grandes difficultés dans au moins un des deux domaines, contre 28,4 % des élèves relevant du secteur des services.

Les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat sont moins nombreux à présenter des difficultés dans au moins un des deux domaines : 4,2 % d'entre eux présentent des difficultés dans les deux domaines, 5,0 % en compréhension de l'écrit uniquement et 8,6 % en résolution de problèmes uniquement, contre respectivement 11,5 %, 10,6 % et 11,6 % pour les élèves scolarisés dans le secteur public. Les difficultés sont également très marquées selon le profil social de l'établissement, 42,3 % des élèves issus des 20 % des établissements les moins favorisés ont de grandes difficultés dans au moins un des deux domaines, contre 17,3 % pour les 20 % des établissements les plus favorisés. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 26.23, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information